

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A L'OCCASION DE LA
REMISE DES INSIGNES D'OFFICIER DE L'ORDRE
NATIONAL DU MERITE A M. MAURICE VLIEGHE, DIRECTEUR
DU CENTRE REGIONAL DE LA CONSOMMATION DU
NORD-PAS-DE-CALAIS

Hôtel de Ville, Salon d'Honneur

(Samedi 12 mai 1990)

Monsieur le Président du Conseil
Régional,

Monsieur le ^{le} ~~Président de la Fédération~~
~~Nationale des S.C.O.P.~~, représentant
Européen des Consommateurs,

Monsieur le Directeur Adjoint du Cabinet
de Madame NEIERTZ,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Je suis très heureux de vous recevoir
dans cet Hôtel de Ville pour honorer un homme dont
nous souhaitons mettre en valeur les grandes
qualités, j'ai nommé notre ami Maurice VLIEGHE.

alld

Je le salue, ainsi que son épouse, sa
famille, et tous ceux qui ont voulu, ce matin, lui
témoigner leur amitié.

2 .

Cher Maurice VLIEGHE, cette remise de décoration qui nous rassemble aujourd'hui est une cérémonie particulièrement agréable.

D'abord parce qu'elle se déroule devant de nombreux amis. Ensuite, parce qu'il s'agit d'une reconnaissance de la Nation, envers votre personne et l'action que vous menez. Enfin, parce que les mots que j'ai à prononcer aujourd'hui, doivent faire mieux que retracer une carrière. Ils doivent témoigner de l'estime que nous vous portons dans l'accomplissement d'une grande mission au service de tous nos concitoyens, dans cette région.

C'est, en fait, le militantisme, comme partie intégrante de votre vie, qui vous a amené à prendre la direction du Centre Régional de la Consommation. Cet organisme reste à ce jour, et je veux le souligner d'emblée, une expérience unique en France. Je sais qu'en d'autres régions, on suit l'expérience du Nord avec attention et que vous n'hésitez pas, cher Maurice VLIEGHE, à prodiguer de judicieux conseils.

3

Dans ce domaine de la consommation et de la défense des consommateurs, vous êtes un homme d'expérience. Après avoir mené quelques rudes batailles syndicales dans le textile, dans les années cinquante, à Roubaix, vous êtes devenu permanent d'une organisation d'éducation populaire, le M.L.O. et secrétaire national de la Confédération nationale des associations populaires familiales. C'est à ce titre que vous siégez au sein du premier comité national de la consommation, créé en 1960. Vous devenez ensuite administrateur de l'I.N.C. - l'Institut National de la Consommation - et vous êtes membre de diverses Commissions du Plan. Déjà, et nous ne sommes qu'au début des années 70, vous défendez l'idée de comités régionaux de la consommation. Une idée -une parmi d'autres- qui nous était commune.

Aussi, est-ce tout naturellement, que vous participez aux premières réunions sur la consommation de l'O.R.I.C.E.P. (Office régional d'information et de coordination d'éducation permanente) qui se tenaient non loin d'ici, de l'autre côté de la rue de Paris, au-dessus de l'actuelle M.G.E.N.

4

En novembre 82, souvenez-vous, nous avons signé un protocole d'accord Etat-Région, "pour une politique régionale de la consommation", qui allait permettre la création du Centre régional que depuis vous dirigez. De 4 personnes, cet organisme est passé à 40 aujourd'hui !

Votre fonction de Directeur, vous l'assumez avec coeur et autorité. Cela se sent, cela se voit, cela se sait. Avec imagination aussi: comme le disent vos collaborateurs vous arrivez "chaque matin avec une nouvelle idée". Vous savez créer l'osmose, avec une opinion publique, généralement versatile, mais qui n'est jamais plus intéressée et plus satisfaite que lorsqu'elle se sent directement informée et défendue, contre les agressions de la vie quotidienne.

Vous avez à vous occuper des difficultés des consommateurs, des familles surendettées, des acheteurs par correspondances, de la sécurité des enfants et de bien d'autres choses, encore. Et entre les multiples soucis de votre mission - qui touche à tous les aspects de la vie de chaque jour - vous portez une attention particulière à la lutte contre l'inflation et à l'instauration d'une

5

véritable concurrence. Votre tâche est immense. Dans tous ces domaines, le pragmatisme est le maître-mot, et, la concertation préalable avec les professionnels et les représentants des usagers, doit être systématique.

Vous savez être proche de nos concitoyens. Votre rôle est de les protéger et de leur rendre la vie plus facile. Votre obstination et votre savoir-faire sont incontestables et reconnus de tous.

Au "client-roi", que certains considèrent encore comme le simple "cochon de payant", vous préférez le "citoyen-consommateur".

*suivant la
forme consacrée
et l'usage*

Un "citoyen-consommateur", qui n'est pas un simple acheteur de biens et de services, mais qui est un acteur économique. Votre but ? L'aider à jouer à plein son rôle de partenaire économique. Votre travail - j'allais dire votre lutte - est au quotidien. Grâce à l'action d'hommes comme vous, les mentalités changent, progressivement mais sûrement.

2

Redoutée par certains, attendue avec impatience par d'autres, l'Europe des consommateurs se fait, année après année. A la tête du Centre Régional de la Consommation, vous apportez votre pierre à l'édifice. Sous votre impulsion, le Centre régional a déjà réalisé plusieurs enquêtes de prix au niveau européen (sur les magnétoscopes, les automobiles ou les micro-ordinateurs par exemple) et fait oeuvre de pionnier dans le domaine de la consommation.

L'Europe, c'est pour demain. Nous le savons bien, nous, ici, qui revendiquons pour Lille, la Métropole, mais aussi toute la Région, une place et un rôle privilégiés dans la construction européenne.

La France s'est dotée d'une bonne législation, d'une réglementation judicieuse, et de structures de discussion entre consommateurs et professionnels, le tout constituant une armature solide.

Mais il n'en va pas partout de même chez nos partenaires européens. Vous ne l'ignorez pas, Monsieur le Président de l'Institut Européen

2

Inter-régional de la Consommation. Vous avez d'ailleurs fixé à cet Institut, pour buts : l'accroissement des moyens documentaires et d'information, l'aménagement de programmes de formation d'experts, la confrontation des expériences et des résultats obtenus.

Car, "consommer européen" n'est pas tout! Il ne faut pas laisser les citoyens isolés, pris au piège des produits trafiqués, des ententes illicites, des labels "bidons" ou des marques excessives !

Il y a un peu plus d'un an, en avril 1989, vous nous avez aidé à réfléchir à ces problèmes, en organisant pendant deux jours à Lille, un important colloque sur l'Europe des consommateurs, présidée par Madame Véronique NEIERTZ, Secrétaire d'Etat à la consommation, et réunissant 17 pays.

Je partage votre souhait de voir l'Institut que vous avez formé, siéger bientôt auprès de l'O.C.D.E., en tant qu'organisation non-gouvernementale. Sans attendre cette décision, vous avez aussi décidé de vous tourner l'Est. Vous

8

avez des contacts avec l'U.R.S.S., à Kiev notamment, et avec la R.D.A. Nous reconnaissons là l'homme d'initiative que vous avez toujours été, toujours en avance sur la marche du temps.

A cette évocation de vos mérites professionnels, je devrais ajouter encore la qualité de nos relations, la richesse de votre vie personnelle de père de famille, et cette façon que vous avez de concilier toujours les exigences parfois contradictoires de la vie privée et de la vie professionnelle, surtout lorsque cette dernière se double d'une action militante enthousiaste et efficace.

Pour toutes ces raisons, cher Maurice VLIEGHE, je suis particulièrement heureux de vous décerner cette décoration qui récompense l'homme de qualité que vous êtes.

Maurice VLIEGHE

"Au nom du Président de la République, nous vous faisons Officier de l'Ordre National du Mérite".

NN 18 Mai 90

Maurice Vlieghe a bien mérité de la consommation...

En 1950 il débutait sa carrière comme agent technique dans le textile, à Roubaix. Quarante ans plus tard, après toute une vie de militantisme, le Roubaisien - d'origine - Maurice Vlieghe est président (et fondateur) de l'Institut Européen Interrégional de la Consommation. Entre autres responsabilités: toutes bonnes raisons pour Pierre Mauroy de le nommer récemment officier de l'Ordre National du Mérite.

Ce que l'on appelle une jolie trajectoire de militant: à peine avait-il commencé de travailler dans le textile que Maurice Vlieghe intégrait l'Association Populaire Familiale, dans les années 50. Roubaisien d'origine, le bonhomme n'allait plus quitter le secteur social. En 1960 il devenait permanent d'un organisme d'éducation populaire - le M.L.O. -, puis deux ans plus tard secrétaire national de la confédération nationale des associations populaires familiales.

En 1972, (léger) virage vers la consommation: Maurice Vlieghe devient directeur adjoint de l'I.N.C. - Institut National de la Consommation -, à l'époque des premiers balbutiements des associations de consommateurs. En 1983 lui était confiée la direction du Centre Régional de la Consommation....

Au delà de l'Europe

Aujourd'hui marié et père de quatre enfants, Maurice Vlieghe ne s'est pas arrêté en si bon chemin. Lui qui à la tête du C.R.C. a mené selon Pierre Mauroy "une expérience unique en France", tout en participant à plusieurs commissions du plan (et en 1969 au groupe d'experts qui planchèrent sur... la mensualisation des salaires !) fonde en avril 89 l'Institut Européen Interrégional de la Consommation.

En avril dernier, il intégrait logiquement le



Maurice Vlieghe, nouvel officier du Mérite, et le maire de Lille: "Vous avez toujours été en avance sur la marche du temps..."

"Conseil Consultatif des Consommateurs", groupe de six personnalités siégeant auprès de la Commission des Communautés Européennes. Au service des

"citoyens consommateurs", aujourd'hui européens: le colloque d'avril 89 à Lille, rassemblant 17 nations autour de Véronique Neiertz, secrétaire d'état à la

consommation... c'était encore lui. Tant qu'à faire, l'infatigable M. Vlieghe a aujourd'hui pris des contacts avec... les pays de l'Est et l'U.R.S.S. !